

OMC : isolement illusoire

Les paysans suisses diront non par référendum à une baisse inacceptable des protections agricoles dans les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils pèsent de tout leur poids pour influencer l'attitude de la délégation suisse emmenée par Joseph Deiss au sommet de Cancun au Mexique. C'est de bonne guerre. Car la menace est réelle. Les documents préparatoires de la conférence laissent entendre que les deux éléphants du commerce mondial - l'Union européenne et les Etats-Unis - sont tombés d'accord sur un abaissement substantiel de toutes les formes de protections agricoles. Les paiements directs que la Suisse a pu jusqu'ici miraculeusement protéger des foudres libérales ne seraient pas épargnés.

La position de la Suisse est inconfortable. Son agriculture est la plus protégée du monde. Le revenu paysan provient à septante pour cent d'aides diverses. Les suivants dans ce palmarès sont les agriculteurs japonais et les Norvégiens protégés à soixante pour cent. Dans cette situation exposée, la Suisse sera condamnée à faire des concessions.

Un rejet, par référendum, du paquet agricole aurait des conséquences sérieuses pour la Suisse. Cela entraînerait, au mieux, son exclusion de toute extension de l'accord, qui comprend les services, l'industrie, la propriété intellectuelle, ce qui donnerait un avantage à l'ensemble de ses

concurrents. Ce pourrait être, au pire, l'éjection pure et simple de l'OMC, si une majorité de trois quarts des membres décidait de punir un pays très riche qui refuse tout sacrifice. Dans tous les cas, la Suisse ne jouerait plus aucun rôle dans les négociations internationales. Les Etats-Unis et leur force de frappe économique pourraient, sans grand dommage, se passer de l'OMC. Pas la Suisse. Une régle-
mentation économique mondiale est le seul moyen, pour un petit pays, de résister à la sauvagerie de la loi du plus fort.

L'Union suisse des paysans, qui fédère la large majorité des organisations agricoles, sait bien que la voie solitaire est sans issue. Avec lucidité, elle a donné son feu vert à un rapprochement progressif avec le grand marché européen. Elle sait aussi qu'en bloquant tout accord avec l'OMC, elle perdrait le soutien des autres forces économiques du pays et, en même temps, d'une majorité parlementaire qui vote subventions et protections agricoles.

Si un accord à l'OMC est encore loin d'être sous toit, le référendum agricole est plus loin et plus incertain encore.

AT

La Suisse ne pourrait pas se passer de l'OMC. Une réglementation économique mondiale est le seul moyen, pour un petit pays, de résister à la sauvagerie de la loi du plus fort.

Sommaire

Fiscalité : De l'amnistie fiscale à l'amnésie morale (p. 2)

Elections fédérales : La campagne sur la Toile (p. 3)

Zurich (suite et pas fin) : La pub parle anglais - Et le *sens of proportion* ? (p. 4)

EnergieSuisse : Le prix des économies (p. 5)

Forum - OMC : Brevets et médicaments, injustice et aveuglement (p. 6)

Sport : Le doping des dieux (p. 7)

De l'amnistie fiscale à l'amnésie morale

Le Parlement s'achemine vers un débat sur une amnistie fiscale qui regroupe un large spectre de partisans du centre droit. Si elle devait être votée, il importe que la gauche fasse une contre-proposition pour renforcer la répression contre la fraude.

L'offensive est en marche et, dans les deux Chambres, elle consolide ses premières avancées. Son but, amnistier les fraudeurs du fisc. L'initiative du canton du Tessin a été approuvée par le Conseil des États (vingt-deux contre treize) et la commission des redevances du Conseil national a renvoyé au plénum l'initiative parlementaire de la libérale genevoise Barbara Polla (quinze contre dix).

La justification du grand pardon des fraudeurs est d'améliorer les recettes de l'État. Barbara Polla cite des montants mirobolants en s'appuyant sur les chiffres, controversés, de la dernière amnistie suisse, celle de 1969. Elle aurait fait «ressortir» 11,5 milliards de francs. Aujourd'hui, le rendement espéré supposerait une fraude d'envergure. Morale à l'envers : l'importance du délit est la raison de l'indulgence.

Ce recours à la résipiscence des fraudeurs est propre aux pays en situation de faiblesse. Silvio Berlusconi nous est donné en exemple ! Les pays d'Amérique latine (voir *DP* n°1551) ont le record des amnisties.

Les cosignataires de l'initiative Polla donnent un échantillonnage complet du centre droit : la Lega, les libéraux, les

radicaux, le PDC, l'UDC. De Giuliano Bignasca à Pierre Triponez, de Christoph Blocher à François Lachat, d'Ueli Maurer à John Dupraz, de Franz Steinegger à Jean Fattebert.

Ceux qui tiennent un discours de fermeté, de tolérance-zéro pour les délinquants et les auteurs d'incivilités se découvrent une indulgence exceptionnelle pour une espèce particulière d'incivilités inciviques, de vols à grande échelle : les fraudes fiscales.

Ceux qui tiennent un discours de fermeté, de tolérance-zéro pour les délinquants et les auteurs d'incivilités se découvrent une indulgence exceptionnelle pour une espèce particulière d'incivilités inciviques, de vols à grande échelle : les fraudes fiscales. Les auteurs seront quittes simplement s'ils paient une taxe libératoire dérisoire (cinq pour cent au maximum).

Répression et amnistie

Des amnisties antérieures ont été justifiées par la mise en place de moyens de contrôles nouveaux et efficaces. L'introduction de l'impôt anticipé ou l'obligation de fournir une attestation de salaire ont pu être des prétextes à amnistie. Rien de tel aujourd'hui. Certes la perspective d'un resserrement des contrôles, d'une répression accrue est évoquée dans la justification de l'initiative Polla. Mais on sait que la droite n'en veut pas, qu'elle n'en propose aucun et qu'elle refuse même le renforcement des effectifs des inspecteurs fiscaux.

Une proposition

On n'ignore pas que la Suisse se heurte à l'Union européenne dans ses négociations bilatérales, non pas parce qu'elle défend le secret bancaire que tous les pays connaissent, mais parce qu'elle distingue, avec une rigidité injustifiée, l'évasion fiscale de la fraude, qui présuppose l'usage de faux. Seule la fraude permet pénalement de lever le secret bancaire. Pourtant, il peut y avoir fraude sans falsification de documents. Le délit est constitué lorsqu'il y a volonté et astuce pour sciemment camoufler la situation réelle. Quand de gros montants sont en jeu, il y a présomption que le contribuable n'a pas été simplement distrait en ne les déclarant pas et même qu'il a pris des dispositions adéquates pour échapper au contrôle. Si ce comportement est frauduleux, le secret bancaire devrait être levé.

Dans la perspective du débat et du vote aux Chambres fédérales, il appartient à la gauche de faire des contre-propositions. Si amnistie il doit y avoir, et au vu de la composition du Parlement tout indique que ce sera le cas, quel renforcement du contrôle sera mis en place en contrepartie ? La question sera d'autant plus pertinente que cette perspective est annoncée par les cosignataires de l'initiative Polla : «avant que les moyens répressifs de la lutte contre les délits fiscaux soient très vraisemblablement renforcés». La redéfinition de la fraude fiscale serait la contre-proposition adaptée aux circonstances suisses et européennes. *ag*

La campagne sur la Toile

La confrontation électorale se fait virtuelle. Les candidats s'affichent sur les sites Internet. Les citoyens jouent à voter avant le vote. Avant que la politique retourne à la réalité des affaires en chair et en os.

Les élections virtuelles que proposent plusieurs sites Internet ne présentent guère d'intérêt, privées qu'elles sont de toute représentativité (DP n° 1569). Les sites qui les proposent cherchent avant tout à attirer le chaland: il s'agit de valoriser la galerie de portraits des candidats qui ont payé pour y figurer. Ces derniers ont versé entre nonante et cent cinquante francs pour une présentation sommaire; entre trois cents et mille cinq cents francs pour une présence plus développée (portrait vidéo, site).

La multiplication de ces sites ne facilite pas le travail de l'électrice et de l'électeur. Pourquoi la Confédération n'assumerait-elle pas elle-même ce travail, par exemple sur le site du Parlement, par ailleurs fort bien fait?

Par contre, la possibilité de comparer ses propres préférences à celles des partis et des candidats est plus intéressante. Nous avons mentionné le site *smartvote.ch* qui, sur la base de vingt-quatre (test rapide) ou septante questions, permet à l'internaute de trouver les personnalités politiquement les plus proches de lui. Le site *politspiegel.ch* propose ce service depuis cinq ans déjà sur la base de sujets d'actualité traités par le Parlement. Plus récent, *parlaring.ch*, archive les votes nominaux depuis 1971. Il classe les députés sur une échelle gauche-droite de -10 à +10 en

fonction de leur comportement de vote au parlement. L'internaute peut également faire le test pour se situer sur cette échelle et connaître les parlementaires qui lui sont le plus proches. Le site *swisspolitics.org*, un site de Radio suisse internationale, offre également un test de concordance sur la base de dix-huit sujets récents. Quant à *politarena.ch*, édité par la presse du groupe Coop, il a soumis vingt-quatre thèses aux partis suisses. En prenant à son tour position, l'internaute peut connaître sa proximité à l'égard de ces derniers.

Des informations utiles

Certains de ces sites et d'autres encore présentent des informations plus ou moins utiles à l'électeur. Le site de l'Assemblée fédérale - *parlament.ch* - propose la liste de tous les candidats, les résultats détaillés des élections fédérales de 1995 et 1999, la répartition des sièges au Conseil national et le taux de participation depuis 1919, date de l'introduction du système proportionnel. A l'adresse *swisspolitics.org* on peut même faire une incursion dans l'éducation civique: dossiers sur la démocratie, le fédéralisme, glossaire électoral, explication de l'initiative, du référendum et de la pétition. Même souci chez *vo-teyoung.ch*, le site du Conseil suisse des associations de jeunesse qui explique le système électoral.

Il faut encore mentionner les dossiers spéciaux disponibles sur les sites de tous les grands journaux: programmes des partis, bilan de législature, principaux thèmes de la politique fédérale.

Enfin le site de la Société pour la recherche sociale pratique (GrS) - *politrends.ch* -

diffuse son baromètre électoral, cinq livraisons depuis 1991, un baromètre peu fiable pour la prédiction des résultats d'octobre prochain, mais qui permet aux partis d'affiner leur image et de muscler leur action, et surtout aux médias d'animer le feuilleton électoral. *jd*

Président.ch

Quand Pascal Couchepin parle de renforcer la présidence du Conseil fédéral en pouvoir (y rattacher les affaires étrangères) et en durée (quatre ans), il est soupçonné de prendre la pose pour lui-même. Imperator. En fait, il aborde un problème réel que nous avons analysé. (cfr. «Qui représente la Suisse à l'étranger?» DP n° 1549). Incontestablement, le président de la Confédération, considéré comme chef d'Etat, a pris une dimension nouvelle. Il représente la Suisse dans tous les grands rendez-vous. Il passe avant le chef du Département des affaires étrangères, comme un premier ministre ou comme un chef d'Etat, quand bien même il n'y a ni prédominance ni subordination de l'un à l'autre. De surcroît, la solution Couchepin de rattacher à la présidence les affaires étrangères a été longtemps pratiquée en Suisse. Elle n'a été abandonnée que devant les inconvénients du tournus trop rapide des départements.

Aujourd'hui cette formule ne serait concevable qu'avec une présidence plus longue, de quatre ans en principe. Autre problème: la surcharge des conseillers fédéraux. Un collège de neuf membres serait souhaitable. Mais il implique lui aussi une présidence renforcée. Devant les difficultés d'une présidence plus forte qui pourrait porter atteinte à l'égalité des conseillers, chaque fois est proposée une solution qui élude la question de fond: mettre à disposition du président tournant une structure présidentielle permanente (chancellerie, cabinet diplomatique).

Mais l'enjeu réel, c'est la répartition collégiale du pouvoir. Un président renforcé donnerait figure à une majorité, celle qui l'aurait élu. Ce serait un pas significatif vers une formule de type parlementaire, quoique étroitement surveillée par la démocratie directe. Faut-il souhaiter cette évolution? C'est la question à débattre. Elle n'apparaîtra guère comme thème électoral dans les semaines qui viennent. Mais il deviendra nécessaire, et dans un avenir assez proche, de trancher. *ag*

La pub parle anglais Et le *sense of proportion* ?

La pub, on le sait, parle volontiers anglais. Le marketing urbain aussi, surtout à Zurich. Petit parcours des slogans lancés sur les bords de la Limmat, à l'occasion de la mise en service du Dock Midfield, in *The Unique, Airport of Downtown Switzerland*.

Il fut un temps, pas trop éloigné, où la Zurich se contentait d'un *Shopville* dans les sous-sols de sa gare principale et d'un *Cool Guide* périodiquement mis à jour à l'intention des branchés locaux et lointains. Elle se qualifiait elle-même joliment de «The little big city», sise dans le «Great Zurich Area», ce qui sonnait mieux que le «Gross Zürich» et pesait moins lourd pour les communes de la région et, subsidiairement, pour le reste du canton et du pays.

Puis vinrent à l'esprit de quelques connaisseurs des réflexions sur la taille de la ville, sur la question des échelles spatiales en Suisse, sur le risque d'hydrocéphalie en pays fédéraliste. Zurich fut trouvée trop grande pour la Suisse et trop petite pour le monde. Juste appréciation d'une situation difficile à vivre, celle de seule métropole de Suisse. Pas capitale du pays mais sûre de ses affaires, Zurich se sent libre, globalisée, en prise directe avec les autres grandes places financières et au centre d'un solide réseau de relations économiques et intellectuelles, entretenues au niveau intercontinental.

Puisque la «petite grande ville» ne convenait pas, Zurich a directement passé la vitesse supérieure; tant qu'à être res-

sentie comme arrogante, autant mériter cette qualification. Zurich a donc affirmé ses prétentions, sans le petit sourire qui les auraient rendues admis-



Dock E, The Unique Airport ©

sibles, s'exposant à l'ironie de Bâle et d'ailleurs, et à toutes ces jalousies contenues qui se libèrent en «Schadenfreude» au premier accroc sérieux.

L'unique ville

Le premier slogan adopté correspondait à un objectif précis et ambitieux: faire de Kloten un hub, à la fois centre stratégique et logistique de la compagnie aérienne nationale (alors Swissair) et plateforme intercontinentale pour les autres enseignes volantes. Zurich avait donc un aéroport, le seul de son genre, réputé efficace et luxueux: *The Unique*. On a un peu rigolé, puis

le sourire s'est figé un certain jour d'octobre 2001, lors du *grounding* de Swissair. Mais la société propriétaire et gérante de l'aéroport a tenu bon, et c'est bien *The Unique* qui vient de s'accroître d'un nouveau terminal somptueusement surdimensionné, construit avec son *Skymetro* pour 332 millions, le fameux *Dock Midfield*, mis en service cette semaine sous l'appellation de *Dock E*.

Si donc *The Unique Airport* a survécu à Swissair - et survivra à une Swiss satellisée dont le programme ne justifiera plus un véritable hub - le slogan, lancé au tournant du millénaire pour désigner Zurich à

la considération générale, ne figure plus qu'en petits caractères sur les documents de la promotion touristique locale. En effet, *Downtown Switzerland* aura fait long feu, victime du manque de *self-control* et de réalisme de ses auteurs. Même les Zurichois les plus convaincus d'habiter la seule vraie ville de Suisse, la métropole la plus *trendy* et la plus

cool d'Europe, la capitale occidentale du *lifestyle* et du *design* contemporains, n'osent pas prétendre que Zurich est le centre-ville de la Suisse entière, ni même du Plateau que certains appellent «Métropole suisse».

Un laboratoire urbain

Il serait certes stupide et dangereux de se réjouir des petits malheurs de Zurich et d'oublier son important rôle de force motrice du pays, assez puissante pour entraîner l'ensemble du système et pour en impulser la croissance - si elle progresse elle-même s'entend bien. On l'a dit ici même tout récemment à propos des déboires zurichois en matière d'aménagement du territoire (*DP* n°1567). Mais il faut aussi que Zurich se reprenne elle-même et cesse d'«énervé» les autres (selon le mot de l'historien zurichois Felix Aeppli) et pas seulement les Bâlois. La plus grande ville de Suisse et l'ensemble du pays ont tout à gagner d'une Zurich forte, ouverte, motrice, assez riche pour servir de laboratoire urbain et assez confiante en elle-même pour garder le sens des proportions. *yj*

La tradition réformée devrait aider Zurich à se situer plus justement, ainsi que l'indique la dernière livraison de la revue culturelle *du* intitulée «La Zurich de Zwingli - le parfait alibi», n° 738/juillet-août 2003.

Le prix des économies

Le programme SuisseEnergie est en sursis. D'abord, rayé de la carte, repêché ensuite à moindres frais, il attend de connaître son sort définitif. Multipliant les emplois et les investissements depuis deux ans, il a pourtant démontré son efficacité.

Le déficit de la Confédération menace l'avenir de SuisseEnergie. Supprimé dans un premier temps, le programme refait surface maintenant mais amputé: son budget ordinaire devrait passer de cinquante-cinq à vingt millions de francs. Son directeur, Hans Luzius Smith, proteste. Moritz Leuenberger dédramatise mais rappelle que la politique énergétique et le développement durable sont inscrits dans la Constitution. Les Chambres trancheront cet automne.

Héritier d'Énergie 2000, SuisseEnergie combat le gaspillage des ressources et la pollution, tout en encourageant le développement des énergies renouvelables. Les mesures librement consenties sont la règle, à l'image des taxes anticipées de recyclage du PET (voir encadré ci-contre), des boîtes d'aluminium ou des appareils électriques. Elles jouissent du

consensus qui fait souvent défaut aux taxes et interdictions, mal vues aussi bien par les partisans du moins d'État que par les défenseurs des couches sociales plus démunies. Les résultats dépassent toute attente, comme la réduction des émissions de CO₂, sept à dix pour cent de moins en 2002.

La coopération et le partenariat entre la Confédération, les cantons et les communes, via les entreprises et les organisations écologiques garantissent la circulation, voire la multiplication, des moyens pour la recherche. En 2002, les cantons, grâce aux treize millions de contributions fédérales, ont généré des programmes pour cinquante-six millions. Ces programmes ont débouché sur des investissements, consacrés à l'innovation et au transfert technologiques, supérieurs à cent septante millions de francs. L'isolation des bâti-

ments, les piles à combustible, les pompes à chaleur célèbrent tous les jours le génie des laboratoires financés par SuisseEnergie. Et l'Europe s'arrache le savoir-faire développé en Suisse. Le programme Minergie pour les bâtiments s'implante en Autriche et en Allemagne, la pompe à chaleur fait fureur en France, sans parler du biogaz qui séduit le nord du continent.

Bref, SuisseEnergie roule pour l'environnement, l'économie et l'emploi, avec cinq mille nouvelles places à son comp-

teur. Les caisses de l'État en profitent aussi puisque soixante millions de TVA ont été encaissés l'année dernière

Une réduction des crédits ou leur suppression pure et simple sonnerait le glas d'un programme en train d'éclorre, économe et plutôt efficace. Alors que la consommation d'énergies fossiles et d'électricité ne recule pas, malgré les objectifs fixés par la loi sur le CO₂ et le Protocole de Kyoto ratifié par la Suisse. *md*

www.suisse-energie.ch

Depuis 1996, l'association PET-Recycling suisse perçoit sur toutes les bouteilles de boisson en PET une contribution de recyclage anticipée de cinq centimes par bouteille, réduite à quatre depuis 1999. Cette contribution permet de financer le ramassage, le transport, le nettoyage et le recyclage des bouteilles en PET, ainsi que l'information à ce sujet. Si le taux de recyclage de 75% fixé dans l'ordonnance sur les emballages des boissons n'est pas atteint, comme c'est le cas cette année, la Confédération peut introduire une taxe d'élimination anticipée.

Cités de l'énergie

Le label Cité de l'énergie® est décerné aux communes et, depuis peu, aux régions qui contribuent concrètement aux objectifs de SuisseEnergie. Le label évalue les politiques d'aménagement du territoire, de constructions communales, d'approvisionnement énergétique, de lutte contre la pollution, des transports et de mo-

bilité, d'information et de conseil à la population.

Les communes détentrices du label sont soumises annuellement à des audits et à des contrôles des résultats, destinés à vérifier la mise en œuvre des mesures prévues. Les normes qui régissent l'attribution du label sont constamment adaptées aux plus récentes acquisitions de la

technique et aux nouvelles données de politique énergétique.

À l'automne 2002, septante-cinq villes et communes suisses, dans lesquelles vivent un million et demi de personnes, ont reçu le label Cité de l'énergie. Neuchâtel a été la première ville de Suisse romande à jouir du label en 1995.

Une association indépen-

te se charge de la gestion du label grâce aux cotisations des communes. Elle fournit une large palette de produits et de prestations: du conseil spécialisé à la comptabilité énergétique, via la diffusion d'information et jusqu'au soutien financier de projets. *md*

www.energiecites.ch

Brevets et médicaments, injustice et aveuglement

L'accord sur les médicaments négocié par l'OMC est un compromis boiteux qui ménage les intérêts commerciaux des industries pharmaceutiques sans satisfaire véritablement les besoins vitaux des pays pauvres.

Julien Reinhard
Déclaration de Berne

Les populations pauvres des pays en développement pourront-elles profiter de la concurrence des médicaments génériques pour obtenir à des prix abordables les médicaments dont elles ont besoin? Les discussions, qui ont eu lieu à l'OMC, devaient répondre à cette question. Sous la pression de leurs lobbies pharmaceutiques, les pays industrialisés, dont la Suisse, ont manœuvré, avec succès, pour obtenir un accord qui rend difficile le recours aux génériques dans les pays pauvres sans industrie pharmaceutique.

L'enjeu est capital, comme l'a montré le cas du VIH/sida qui touche quarante millions de personnes dans les pays en développement, et dont moins de quatre cent mille ont accès aux nouveaux médicaments antirétroviraux brevetés. Or, c'est justement la concurrence des médicaments génériques qui a fait chuter le prix des trithérapies de dix mille dollars par patient par année à moins de deux cents dollars. Ces chutes de prix spectaculaires ont été possibles grâce à plusieurs pays en développement qui possèdent des industries performantes de génériques non brevetés, l'Inde en premier lieu. Pourtant dès 2005, l'Inde protégera les brevets sur les médicaments, conformément aux dispositions de l'Accord ADPIC de l'OMC (Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce). Cet accord de 1995 oblige en effet tous les 146 Etats membres de l'OMC à appliquer cette mesure.

L'exemple du Brésil

Pour contre-balancer les monopoles que les brevets attribuent de fait à leurs détenteurs, l'Accord ADPIC permet aux pays d'accorder des licences obligatoires, c'est-à-dire d'autoriser d'autres producteurs nationaux de produire un médicament breveté, moyennant certaines conditions (l'indemnisation du détenteur de brevets entre autres). Cette possibilité est amplement utilisée par le Brésil, par exemple, qui mène pour sa population une politique courageuse d'accès universel aux antirétroviraux. Dans ce contexte, le Brésil a menacé, en août 2003, Roche, Abbot et Merck, producteurs d'antirétroviraux pour soixante pour cent du budget d'achat de médicaments du pays, d'accorder des licences obligatoires s'ils ne baissaient pas leurs prix.

Malheureusement, les pays qui n'ont pas d'industrie pharmaceutique ne peuvent utiliser cet instrument. Cela les rend complètement dépendants du seul bon vouloir des grands laboratoires pharmaceutiques. La Conférence ministérielle de l'OMC de Doha en 2001 a identifié ce problème et a demandé aux Etats de trouver une solution rapide, afin que ces pays puissent faire produire des médicaments sous licence obligatoire par des producteurs dans des pays tiers, ce qui n'est pas possible actuellement.

L'accord trouvé à Genève le 29 août dernier, après deux ans de négociations, est inquiétant. Loin de corriger cette inégalité entre

pays avec ou sans industrie pharmaceutique, les négociations ont débouché sur un compromis compliqué (double procédure de licence obligatoire dans le pays importateur et dans le pays exportateur, procédures de détermination des capacités de productions auprès de l'OMC, etc.), remplis de conditions lourdes (notification au Conseil de l'OMC, mesures additionnelles contre les diversions, etc.) sans parler des ambiguïtés qui ouvrent la voie à de multiples blocages et pressions ultérieurs à l'OMC (problèmes de santé publique couverts, produits couverts, possibilité pour les pays de renoncer ou de se limiter «volontairement» à utiliser la solution, référence à l'usage non-commercial, etc.). Face aux fortes pressions des pays industrialisés, il n'est pas étonnant que les pays en développement aient fini par céder. Une telle «solution» risque surtout de se révéler impraticable, c'est-à-dire en définitive d'aucune utilité pour les populations du Sud qui en auraient besoin. Sous prétexte de désenclaver une région pauvre, on a créé un petit sentier dangereux et peu carrossable, en lieu et place de l'autoroute nécessaire.

Un protectionnisme aveugle

Pour la Déclaration de Berne et les autres ONG, cette dérive des négociations est choquante. L'objectif de protéger la santé publique et de favoriser l'accès aux médicaments pour tous proclamé à Doha a été totalement oublié. Ceci jette également une nouvelle lumière sur l'aveuglement de la Suisse, des Etats-Unis et des autres pays industrialisés, pour qui la protection *urbi et orbi* des brevets de leur industrie est devenue la valeur suprême, avant la vie et la santé dans les pays en développement. Un aveuglement d'autant plus incompréhensible, lorsqu'on sait que les pays en développement représentent moins de vingt pour cent du marché mondial des médicaments et que l'industrie pharmaceutique ne mène pratiquement aucune recherche sur les maladies tropicales, parce que les marchés des pays du Sud ne sont pas suffisamment rentables. Faudra-t-il attendre que le VIH/sida ait atteint des proportions encore plus catastrophiques pour que la Suisse et les autres pays industrialisés inversent les priorités? A court terme, la Déclaration de Berne observera si le mécanisme compliqué mis en place à l'OMC sera amplement utilisé, ce qui nous paraît peu probable. ■

La Déclaration de Berne a lancé, avec une quarantaine d'organisations suisses, la campagne «Se soigner®: un droit pour tous, aussi dans les pays pauvres». La carte de la campagne est encartée dans ce numéro de *Domaine Public*.

www.ladb.ch

Le doping des dieux

**L'athlétisme retombe sur terre. Les performances stagnent.
La lutte contre le dopage semble porter ses fruits.
Voilà pourquoi il faudrait repartir à zéro et annuler tous les records.**

Les championnats du monde d'athlétisme, affaire de chiffres, de secondes et de centimètres, se sont déroulés à Paris. La fédération norvégienne d'athlétisme a fait une proposition étrange, rapidement mise de côté: annuler tous les records du monde et repartir de zéro. En dehors des grands rendez-vous comme les Jeux Olympiques, les athlètes sont motivés par la chasse aux records, faire mieux, aller toujours plus loin. Or, les excès du dopage ont rendu nombre de records inaccessibles aux performances d'aujourd'hui réalisées, si ce n'est de manière naturelle, en tous cas à l'aide de produits indécélables moins efficaces. Le phénomène est patent chez les hommes. Il l'est encore plus chez les femmes.

Dans les épreuves individuelles masculines, deux records du monde datent des années huitante et treize des années nonante. En ce temps là, deux à trois records étaient améliorés chaque année. Or, depuis l'an 2000, trois records seulement ont été battus, celui de Brahim Boulami sur 3000 mètres steeple en 2002. Boulami est aujourd'hui suspendu car convaincu de dopage, mais dans un imbroglio juridique pour des ques-

tions de procédure. Les autres records battus dont ceux de Tim Montgomery sur 100 mètres en 2002, athlète incapable de confirmer sa performance en 2003 et de Roman Sebrle au décathlon en 2001. Il n'est pas absurde de penser que les performances médiocres auxquelles nous assistons depuis quelques années sont dues aux progrès de la lutte antidopage.

Le dopage à mille à l'heure

Le cas des épreuves de force mérite d'être signalé. Au lancé du poids, les dix meilleures performances de tous les temps ont été réalisées avant 1991. Il y a une exception datant de cette année, l'Américain Kevin Toth. Au lancé du disque, elles ont été réalisées dans les années huitante à l'exception de trois d'entre elles qui datent de 2000 et 2002. Au lancé du marteau, c'est encore plus simple: les dix meilleures performances mondiales ont toutes été réalisées dans les années huitante. La conclusion s'impose d'elle-même. Dans ces disciplines, la lutte antidopage a probablement rendu impossible l'approche du record du monde, si ce n'est par quelques petits malingers depuis deux ou trois ans. Mais comment

ont-ils fait? Voilà un sujet de méditation intéressant pour l'Agence mondiale antidopage.

En athlétisme féminin, la situation est absurde à tel point que certains records sont hors d'atteinte des protagonistes d'aujourd'hui. L'absorption d'hormones mâles, révélée par des anciennes athlètes de la RDA a fait des ravages il y a une vingtaine d'années, sans parler de l'EPO dans les années nonante. En sprint, les records des années huitante de Florence Griffith ou ceux des athlètes de l'Est en demi-fond, n'ont plus jamais été approchés, même de loin. Dans les courses de fond, tous les records sont officiellement détenus par des Chinoises et ont été réalisés entre 1993 et 1997. Face aux soupçons et au scandale qui menaçait, les autorités de Pékin ont sagement décidé de ne pas envoyer leurs athlètes dans de grandes compétitions, et plus personne n'en a entendu parler. La proposition norvégienne est de simple bon sens. Elle permettrait de donner un nouvel élan à l'athlétisme. Mais l'accepter reviendrait à reconnaître que de nombreux records, presque tous finalement, sont entachés de soupçons, et nul ne semble prêt à l'admettre chez les dirigeants. *jjg*

Exposition

DP à Baden

Baden, cité industrielle, lieu de cure, ancien siège de la Diète fédérale, a un Musée d'histoire logé dans l'ancien château baillival et une annexe moderne récente. En plus des expositions permanentes, il abrite chaque année des expositions temporaires d'histoire locale. Il y a quelques mois, c'était le tour d'une exposition sur la vie juive à Baden et, cet été, sur les mouvements sociaux de la deuxième moitié du XXe siècle en Argovie. Le deux centième anniversaire du canton motivait le sujet. En effet, ce canton qui paraît si calme

et conformiste a connu des tentatives de modifier l'ordre établi. Baden compte encore dans son conseil communal les derniers représentants d'un mouvement issu du parti radical qui sous le nom de «Team 67» a tenté de renouveler la vie politique. En août 1968, il avait organisé une rencontre des non-conformistes helvétiques au Château de Lenzbourg. Plusieurs documents exposés la rappellent dont une affiche avec notre titre doté d'un «que» final! Parmi les autres rappels, ceux de journaux - *Apodate, Alpzeiger* - d'une entre-

prise - *Metron* - de restaurants coopératifs, de mouvements féministes - l'OFRA par exemple - de mangeurs de petites graines et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. L'Argovie, si sage aux yeux de tant de confédérés, a aussi eu ses jeunes qui voulaient changer la vie. Elle en a probablement encore mais à découvrir. *cfp*

Pour les intéressés à la rencontre des non-conformistes, signalons le numéro spécial de septembre 1968 des Aargauer Blätter principalement consacré à cette réunion.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)

Forum: **Julien Reinhard (DB)**

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch

Le triangle d'or

Le Toblerone bouleverse l'univers cloisonné du chocolat. Du goût à la forme, il trahit une vision du monde cosmopolite lancée à la conquête des marchés et du palais.

Philip Morris avale Toblerone en 1990. Vingt ans plus tôt, Suchard s'emparait de Tobler, qui tombait ainsi dans le giron d'Interfood SA. La multinationale, digne concurrente de Nestlé, domine alors le marché du chocolat que les Suisses dévorent sans compter, dix kilos par an et par personne. En 1982, Klaus Jacobs, pape planétaire du café, rachète Interfood et la transforme en Jacobs Suchard Tobler. Pour rationaliser l'ensemble, il ferme les usines Suchard de Serrières dans le canton de Neuchâtel et centralise l'ensemble de la production des deux chocolatiers à Brünnen dans le canton de Berne. C'est l'une des usines de chocolats les plus modernes du monde, automatisée d'un bout à l'autre. Si Neuchâtel pleure la perte d'une marque historique, le chômage en prime, Toblerone semble renouer avec la splendeur du passé. Klaus Jacobs assure son attachement «au plus suisse des produits suisses». Cependant, l'offre de Philip Morris, géant mondialisé de la consommation, se moque des belles promesses et des traditions. On vend Tobler disparaît de la raison sociale de la nouvelle société. C'est un drame national. Le *Blick* s'en émeut. Le *Bund* est plus philosophe, à l'échelle mondiale, la nationalité d'un produit est sans intérêt. Trois ans plus tard, Philip Morris fait le ménage dans ses filiales européennes. Il regroupe Kraft General Foods et Jacobs Suchard pour créer Kraft Jacobs Suchard, un colosse sur le marché de l'alimentation, avec un chiffre d'affaires de treize milliards de francs et plus de trente mille salariés dans vingt pays différents. Toblerone perd son aura aristocratique. Il partage désormais la vedette avec les chewing-gums, les mayonnaïses, le ketchup, les fromages à tartiner dans l'assortiment passe-partout de la multinationale. Seule consolation, Berne est toujours «the home of Toblerone».



De la confiserie au chocolat

Le Toblerone voit le jour en 1908 dans une cuisine de la Fellenbergstrasse de Berne. Theodor Tobler, déjà confiseur à succès, et son cousin Emil Baumann brisent la barrière historique entre praline et chocolat. Ils mélangent pour la première fois du chocolat au lait, du miel et du nougat d'amandes. Une fois trouvé le contenu, il faut une forme nouvelle pour échapper à l'emprise de la tablette. Le triangle incorpore les souvenirs des filles en pyramide des Folies Bergères parisiennes, les symboles ésotériques francs-maçons et la mythologie géométrique du Cervin. Le brevet est déposé en 1909. L'expert de deuxième classe Albert Einstein, alors employé de la Confédération, examine la demande et donne sa bénédiction.

Theodor Tobler est un capitaine d'industrie insatiable. Il agrandit sans relâche l'entreprise. Il cherche du travail partout et par tous les moyens. Il enjambe sans complexe les frontières. Il conclut des alliances internationales, parfois scabreuses - en Italie avec des proches de Mussolini. Il sillonne les pays, s'improvise diplomate. La Première Guerre mondiale est une aubaine pour Theodor Tobler. L'armée suisse

se s'arme de cette «bombe à calories» pour nourrir les soldats au front. Le Toblerone deviendra le surnom des fortifications plantées à son image un peu partout sur le territoire du réduit national. Bref, les années vingt appartiennent au Toblerone, il se fabrique et se vend aux quatre coins du monde.

Le capital au service du bien-être social

Il faut «aller de l'avant, accueillir le progrès, continuer de construire, bien au-delà de nous-mêmes, pour préparer à nos enfants un grand avenir, porteur de plus de bonheur.» On reconnaît l'idéalisme maçonnique de Theodor Tobler. Il est membre de la loge suisse Alpina à partir de 1902. Le Toblerone est un produit visionnaire. Il pousse l'ouverture cosmopolite, l'autarcie autosuffisante avec l'utilité publique du capital. Chantre de l'internationalisme, défenseur du libre-échange, Theodor Tobler participe à la fondation du Mouvement suisse pour l'Europe. Si le marché doit être à la mesure du monde, il faut, de l'autre côté, maîtriser l'ensemble de la fabrication du Toblerone - du lait jusqu'aux présentoirs. Il bâtit alors un Etat dans l'Etat. D'où les syndicats sont mis à la porte. C'est l'entreprise qui se charge du bien-être des employés, selon le modèle paternaliste en vogue.

Theodor Tobler, après Henry Ford, imagine un monde de consommation de masse via une politique salariale généreuse musclant le pouvoir d'achat des ouvriers. Le capital sort de ses gonds. Au lieu de s'accumuler ou de s'investir exclusivement dans la croissance de l'entreprise, il se dépense pour améliorer les conditions de vie des salariés. Congés payés, colonies de vacances, aides à domicile, logements à bas prix et une caisse maladie jalonnent l'engagement en faveur de la semaine de cinq jours, de la journée de huit heures et même d'une assurance maternité publique.

La fin de l'histoire

La débâcle boursière de 1929 frappe aussi le chocolat. Les marchés se ferment. Les droits de douane à l'importation étouffent la boulimie conquérante de Theodor Tobler. La réussite vire au cauchemar, jusqu'à la mise au ban du conseil d'administration en 1933. Les gestionnaires prennent le pouvoir. Otto Wirz sauve Chocolat Tobler de la faillite. Il est relayé en 1950 par Tell A. Sandoz qui profite du boom économique des trente glorieuses pour consolider la position de la société et du Toblerone en Suisse et à l'étranger. Avant de se rendre à Philip Morris. *md*

Patrick Feuz, Andreas Tobler, *Le Baron du chocolat - La vie douce-amère de Theodor Tobler (1876-1941)*, Editions Benteli, Berne, 1998.

Jean-Bernard Vuillème, Eric Gentil, *Suchard - La fin des Pères*, Editions Gilles Attinger, Hauterive, 1993.

www.toblerone.ch